

Feu vert pour le Tax shelter à La Monnaie

Peter de Caluwe, le directeur de l'opéra de La Monnaie, peut pousser un ouf! de soulagement. L'institution fédérale qu'il dirige peut enfin avoir accès au système de défiscalisation du Tax shelter qui permet à des entreprises de soutenir une œuvre de création en cinéma, depuis 2003, et en arts de la scène, depuis 2017.

Mais avec son statut de parastatal, La Monnaie ne pouvait accéder à cette manne. Il aura fallu créer un régime d'exception, ce qui n'a semble-t-il pas manqué de générer quelques blocages au niveau de l'Isoc (impôt des sociétés), et fonder une société anonyme au sein même de La Monnaie. Baptisée du joli nom shakespearien de Prospero MM Productions, c'est à travers cette structure que le théâtre peut percevoir à présent ces nouveaux investissements.

Comme nous le révèle en premier Peter de Caluwe, la dynamique démarre bien: 735.000 euros ont ainsi pu être levés en une semaine. Mais on est encore loin des 2,5 millions déjà budgetés pour équilibrer l'année 2018. Le directeur ne perd cependant pas es-

poir de rattraper le temps perdu, tout en se rappelant qu'il avait dû faire une croix sur les 500.000 euros qu'il espérait déjà lever par ce biais en 2017.

«Nous le faisons ensemble avec Alexandre Wittamer de Taxshelter.be qui a beaucoup travaillé en amont, explique Peter de Caluwe. Le Tax shelter est un levier important. Didier Reynders, notre ministre de tutelle, voulait que nous passions à la vitesse supérieure en matière de coproductions. Nous pourrions le faire avec plus de moyens.»

735.000 €

Le montant levé en une semaine par La Monnaie auprès d'investisseurs grâce au Tax shelter.

Les 735.000 euros déjà levés seront affectés à la «Flûte enchantée» qui ouvre la saison, en septembre, dans la mise en scène du fameux Romeo Castellucci, soit les trois quarts du coût de la production. Le Tax shelter vient donc bien à propos pour cofinancer l'artistique avec les coproductions, la billetterie, le mécénat et le sponsoring. «Sans l'aide du Tax shelter, ma programmation ne tient pas», conclut d'ailleurs Peter de Caluwe.

X.F.